



La poudrière sahélienne

Mustapha Benchenane | Docteur d'État en Science politique. Conférencier au Collège de Défense de l'Otan.

Le contrôle des flux migratoires est-il possible alors que, dans le même temps, on fait l'apologie de la liberté de circulation des produits, des services et des biens, etc. ? Autant de caractéristiques de cette mondialisation qui seraient un bienfait dans tous les domaines, sauf quand il s'agit de la libre circulation des Hommes ! Mais celle-ci n'est pas uniquement une question de liberté et de générosité. En effet, les peuples et les États occidentaux sont légitimement soucieux de veiller à leur propre sécurité et à la préservation de leur identité.

Jusqu'à présent, les mesures prises pour enrayer ou ralentir ce phénomène, ont échoué. Les reconduites à la frontière ont montré leurs limites car c'est le tonneau des Danaïdes : soit ce sont les mêmes qui reviennent, soit d'autres prennent la relève et le mouvement tend à s'amplifier. Les accords d'État à État n'ont pas permis d'aboutir à de meilleurs résultats. Ceux qui acceptent de « reprendre » leurs ressortissants expulsés de l'« Eldorado » occidental, le font de mauvaise grâce et réclament des contreparties de plus en plus importantes, sans aucune garantie d'efficacité... L'accord auquel était parvenue l'Union européenne (en particulier l'Italie) avec Kadhafi est devenu caduc du fait des conséquences de l'intervention de l'Otan en Libye. Ce pays est plongé dans une guerre civile, dans le chaos, ce qui alimente et aggrave les problèmes des migrations de crise. Cela crée les conditions favorables à tous les trafics, y compris d'êtres humains.

Si aucune mesure n'a permis d'obtenir les résultats escomptés, c'est sans doute parce que l'on a mal identifié les vrais problèmes, d'où les tâtonnements et les erreurs commises par les dirigeants tant des États du Sud que par ceux du Nord.

Les migrations du Sahel vers l'Europe : un phénomène de dimension historique

Des données de nature structurelle

L'une des grandes difficultés est due à la démographie des populations de cette zone. La totalité de l'Afrique comptait 1,2 milliard d'habitants en 2016. En 2050, elle en comptera 2 Mds. Selon l'ONU, le chiffre actuel sera multiplié par 6 d'ici 2100. Les pays du Sahel sont dans une situation d'une extrême gravité. Le Niger, par exemple, compte en 2017, 15 millions d'habitants. Au rythme actuel de sa croissance démographique, soit 6 à 8 enfants par femme en moyenne, il sera peuplé de 200 M de personnes en 2100 !



Or, dans le même temps, les ressources se tarissent au rythme de la désertification, de l'assèchement des lacs, de la pollution des fleuves. Par exemple, l'étendue du lac Tchad est passée, en 40 ans, de 25 000 km² à 2 000 ! La population de cette zone a été multipliée par 4 et elle utilise de façon excessive l'eau pour l'irrigation et les travaux domestiques. Un autre exemple est le fleuve Niger. D'une longueur de 4 184 km, il est le 3^e fleuve du monde : il coule en Guinée, au Mali, au Niger et au Nigeria. Cela représente 110 M de personnes. Or, ce fleuve s'ensable et les plantes aquatiques destructrices prolifèrent : il aurait diminué de 90 % au cours des 30 dernières années. De même, selon une étude publiée dans *Sciences Advances* en janvier 2017, les « forêts intactes » (des aires d'au moins 500 km² d'un seul tenant) ont diminué de 101 000 km² en Afrique. Cette dégradation s'accélère.

Cette situation suffirait à expliquer pourquoi 3 à 5 M de personnes ont quitté le Sahel depuis les Indépendances. Si l'on se fie à des études prospectives, ils seront 40 M à avoir fui cette région d'ici la fin du siècle. Ces phénomènes migratoires ne sont pas nouveaux. On a connu une situation grave en Europe de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle avec le départ vers les États-Unis de 50 M de personnes. Mais la différence avec la question qui nous occupe est que les départs se font dans des conditions de précarité telle, que cela provoque de plus en plus souvent des tragédies : 30 000 morts depuis l'an 2000 et 3 000 morts en Méditerranée en 2015. En 2014, l'Europe a reçu 62 500 demandeurs d'asile et 1,2 M en 2015. 90 % des 181 000 migrants qui se sont réfugiés sur les côtes italiennes en 2016, venaient de Libye. L'Union européenne compte près de 9 M de migrants africains. Mais ces chiffres ne concernent qu'une partie des migrants car la plupart d'entre eux se sont contentés de rester en Afrique en passant d'un pays à l'autre.

Le Maghreb est prioritairement concerné par ces flux migratoires car, pour beaucoup de ces déplacés, le Nord de l'Afrique est un point de passage obligé et de plus en plus souvent, définitif, en raison des obstacles à vaincre pour traverser la Méditerranée. Les pays du Maghreb reçoivent donc de plein fouet le choc migratoire.

S'agissant de cette zone, la Libye en est le maillon faible depuis que l'Otan y est intervenue. Cela a provoqué l'implosion de l'État et du peuple libyens au profit d'un grand nombre de milices armées qui, chacune, contrôlent une partie du territoire de ce pays et se livrent à toutes sortes de trafics.

La plupart des migrants partent des ports proches de Tripoli (Sabracha, Zaniya, Garaboli), à partir desquels ils débarquent en Sicile. Les Africains de l'Est, en particulier les Éthiopiens et les Somaliens, arrivent en Libye par Koufra, longent la frontière Sud du pays, puis gagnent le Nord. Bani Walid, gros bourg de Tripolitaine s'est battu pour Kadhafi. Ostracisé par la plupart des autres acteurs de la guerre civile, c'est devenu une plaque tournante pour beaucoup de trafics, dont celui des êtres humains.



Pour l'heure il n'y a aucune raison pour que la situation au Sahel s'améliore. Bien au contraire, une étude du Conseil national du renseignement américain (*NIC*, agence rattachée à la *CIA*) consacré au monde en 2035, trace un avenir sombre pour la région. L'OCDE en fait de même.

Les sombres prédictions des Américains et de l'OCDE pour l'Afrique

Le Conseil national du renseignement prévoit, à l'échelle de la planète, des changements démographiques de grande ampleur : de 7,5 Mds fin 2016, à 8,8 Mds en 2035. Cet accroissement concerne surtout l'Asie et l'Afrique. S'agissant précisément de l'Afrique, on assistera à un afflux de jeunes sans formation sur un marché du travail inexistant et dans des sociétés fragilisées. Les mouvements humains et les grandes migrations à travers le monde vont s'amplifier en même temps que la population urbaine : on s'attend à une quarantaine de « Méga-villes » de plus de 10 M d'habitants contre 28 de nos jours. Il y aura des pressions accrues sur les ressources qui souffriront, notamment, de la pollution et de la surexploitation. La pollution atmosphérique deviendrait la principale cause de décès. Le manque d'eau serait à l'origine de graves problèmes sociaux et politiques.

À cet égard, le rapport du *NIC* indique : « Les mesures pour enrayer ce phénomène ne peuvent être prises que par les États décidés à coopérer entre eux. Mais parallèlement, la compétition accrue pour des ressources de plus en plus rares risque de rendre cette coopération plus difficile ». Il annonce la multiplication de conflits de types nouveaux : les guerres civiles et étrangères. En effet, sur le plan intérieur, les mouvements sociaux et ethniques gagneront en pouvoir d'action face à des États dépassés.

Sur le plan extérieur, le rapport insiste sur la désagrégation des grands systèmes d'alliances, une compétition accrue entre les grandes puissances, la permanence de la menace terroriste, l'instabilité des États les plus fragiles, la diffusion des technologies de combat modernes. Tous ces facteurs jouent en faveur d'une déstabilisation de plus en plus inquiétante.

Ce rapport du *NIC* ne concerne pas uniquement l'Afrique, mais ce continent, et précisément le Sahel, est prioritairement concerné par cette analyse.

Dans son rapport intitulé *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050*, l'OCDE tire les mêmes conclusions. Par exemple, pour ce qui concerne l'eau douce, d'ici 2050, pas moins de 2,3 Mds de personnes de plus qu'aujourd'hui (soit plus de 40 % de la population mondiale) vivront dans des régions soumises à un stress hydrique élevé, notamment en Afrique du Nord et en Afrique australe. Le Sahel, quant à lui, est déjà dans cette configuration, d'où les migrations en direction du Maghreb et de l'Europe.

L'autre constat concernant ce problème est que 30 % des prélèvements d'eau dans le monde se perdent en raison des fuites. Il y a aussi la question de la



qualité de l'eau. Depuis 2010, l'accès à l'eau potable est un « Droit fondamental ». Or, au moins 1,8 Md de personnes se trouvent sans accès fiable à l'eau potable, y compris et au premier chef, le Sahel. Cette région est concernée par la statistique de l'OCDE relative aux eaux usées : 90 % des eaux usées des pays en développement ne font pas l'objet de traitement.

Le « Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique » (novembre 2015) dénonce la « structuration d'une économie criminelle ». Il considère que les migrations sont un symptôme de mauvaise gouvernance. Selon l'*International Crisis Group*, le Niger a dépensé en 2014 un peu plus de la moitié seulement de l'aide au développement qu'il a reçue, alors que 63 % des Nigériens vivent en deçà du seuil de pauvreté et 7,1 M d'entre eux souffrent de pénurie alimentaire... Que font les gouvernements directement concernés par cette tragédie qui touche leurs peuples ? Que fait la « Communauté internationale » pour aider ces peuples en danger ?

Des actions en deçà de l'ampleur du défi à relever

Des réponses bureaucratiques et de routine

La plupart des préconisations portent sur la « bonne gouvernance » et sur la « sécurité ».

La « Stratégie Sahel » de l'ONU repose sur trois piliers : la gouvernance, la sécurité et la résilience. Les Américains ont tenté d'agir avec la *Security Governance Initiative*. Le Sommet de l'Élysée « Paix et sécurité en Afrique » (décembre 2013) insiste sur « l'importance d'une solution par et pour les pays concernés, la nécessité d'une coopération internationale entre tous les acteurs et le caractère incontournable de lien sécurité-développement, ainsi que le rôle essentiel du contrôle des espaces frontaliers ». Il y a eu également le projet « Appui à la coopération transfrontalière au Sahel » (ACTS) qui établit un lien entre sécurité et développement. L'Union européenne a eu recours à plusieurs instruments visant à réduire les flux migratoires : Schengen, Sive (Système intégré de surveillance extérieure), *EURODAC* (système d'information contenant les empreintes digitales des demandeurs d'asile et des immigrants illégaux dans l'UE), les Accords de Dublin sur l'asile, *FRONTEX*, le Pacte européen pour l'immigration et l'asile, etc. Ces dispositifs ont une dimension sécuritaire importante. Les aspects militaires l'emportent depuis quelques années sur les préoccupations liées au développement.

Certes, on ne doit pas séparer développement et sécurité, car ces deux facteurs sont intimement liés. Mais s'agissant de la sécurité, elle n'est pas assurée par les gouvernements des pays concernés, car ils font partie du problème. À cet égard, le discours tenu par les uns et par les autres sur la nécessité d'une « bonne gouvernance » relève du rituel et de l'incantation. En effet, les Occidentaux entendent par « bonne gouvernance » un mode de gouvernement à l'image de ce qui se passe dans



leurs pays, c'est-à-dire la démocratie... Or, toutes les tentatives effectuées pour « exporter » ce régime politique ont échoué et cela, pour au moins trois raisons :

- La démocratie ne peut s'importer, ni s'exporter car elle est avant tout une culture qu'il convient d'acquérir avant de la décliner sous forme d'institutions. Toutefois cette culture démocratique est quasiment inexistante chez les peuples et leurs gouvernants en Afrique. La mise en place d'institutions modernes et efficaces se heurte aux pesanteurs sociales et psychologiques.

- Les dirigeants n'ont aucun intérêt à voir s'établir la démocratie dans leurs pays car ce régime suppose des pouvoirs et des contre-pouvoirs, un système de surveillance et d'évaluation des politiques publiques, des élections libres, pluralistes et transparentes, l'État de droit qui signifie que l'État lui-même est soumis au Droit. En Occident, l'État est d'abord un concept qui s'est, par la suite, traduit par des institutions. Il n'est pas du tout sûr que ce concept ait été assimilé par les peuples du Sud et leurs dirigeants. Ces derniers exercent le pouvoir de façon empirique, ils refusent tout contrôle de leurs méthodes, et de leurs agissements.

- Le régime dit « démocratie représentative » en Occident est lui-même en crise profonde. En effet, les peuples sont sceptiques quant à la capacité de la classe politique à les représenter réellement. Est-ce le bon moment pour « exporter » ce système ? Ne devrait-on pas plutôt, comme le recommandait Aristote, laisser les peuples trouver le régime qui leur convient, même si, à leur demande, on pourrait envisager de les y aider ?

Il en est de même du volet « sécurité ». Les interventions militaires occidentales dans les pays africains ne sont pas parvenues à régler le problème du terrorisme. Le cas le plus flagrant est la Libye, où l'absence d'un État et d'une autorité centrale a créé les conditions favorables au renforcement de mouvements terroristes tels *Al-Qaïda* et *Daech*. Quant au Mali, la France a réussi à affaiblir sensiblement les groupes terroristes, mais ces derniers conservent néanmoins une grande capacité de nuisance.

Dans de telles conditions, il est illusoire de parler de « développement » comme moyen de fixer les populations chez elles.

La nécessité d'une approche systémique

La solution serait le « développement ». Mais qu'est-ce que cela signifie ? En même temps, des études scientifiques nous révèlent que le « développement » d'un pays permettrait, dans un premier temps, à plus d'individus de disposer des moyens pour financer leur départ vers le « Nord ». L'immigration commencerait à baisser dans un second temps seulement, mais à condition que l'économie et la démocratie soient sur la bonne voie et que la démographie baisse à des niveaux raisonnables... On constate que ceux qui partent ne sont pas forcément les plus pauvres, car il faut avoir les moyens de payer les « passeurs ». Dans tous les cas,



déshérités ou non, ils sont prêts à risquer leur vie pour traverser le désert et la Méditerranée car ils n'ont plus confiance dans l'avenir de leur pays.

L'approche systémique consiste à adopter une démarche globale du problème en ayant conscience que les éléments constitutifs de cette globalité sont interdépendants les uns des autres et qu'ils interagissent les uns sur les autres. En outre, cette globalité doit être située dans un environnement à la fois régional et international. C'est ainsi qu'interviennent dans le problème des migrations, les phénomènes climatiques contribuant à la désertification dans laquelle les Hommes ont leur part de responsabilité ; la pollution d'origine endogène et exogène ; le mode de gouvernement caractérisé par l'incompétence et la corruption ; les conflits internes et leurs répercussions dans les pays voisins ; les ingérences étrangères ; la mondialisation de l'économie et les difficultés à s'y adapter ; la démographie galopante et la faillite des systèmes éducatifs ; la perte de repères due à la crise des identités qui ont tendance à se dissoudre dans un stéréotype mondial ; la crise des systèmes traditionnels de solidarité et la défaillance des « États » en ce domaine, entre autres.

Il convient de tenir compte également des conséquences négatives de l'onde de choc de cette situation en Europe. Les pays de l'UE, en particulier ceux qui accueillent les réfugiés d'Afrique et du Moyen-Orient, sont soucieux de veiller à la sauvegarde de l'équilibre de leurs sociétés tant en ce qui concerne la sécurité physique de leurs populations, qu'à la préservation de leur culture et de leur identité. Il est vrai que la culture et l'identité sont des dimensions à part entière de la sécurité.

Ces éléments représentent un « système » et, si l'on adopte cette approche, on comprend alors que l'action sur certains facteurs en négligeant les autres, serait inopérante... Il faudrait donc agir sur tous ces éléments à la fois en mettant plus l'accent sur certains d'entre eux comme l'Éducation et la démographie ainsi que les modes de vie, ce qui signifie les mentalités.

Certains réclament un « Plan Marshall » pour le Sahel.

Le plan Marshall est l'aide octroyée en 1947 par les États-Unis à l'Europe afin qu'elle se reconstruise. En valeur actualisée du dollar 2017, cela représenterait aujourd'hui 130 Mds de dollars répartis au bénéfice d'une quinzaine de pays. En partie grâce à cette aide, ces pays ont pu se reconstruire, se moderniser et amorcer une dynamique qui a permis les « Trente Glorieuses », c'est-à-dire trois décennies de croissance continue. Or, s'agissant des pays en voie de développement, on constate que certains d'entre eux, exportateurs de pétrole et de gaz, ont bénéficié chacun pour sa part, d'une dizaine de « Plans Marshall » en pétrodollars, sans pour autant parvenir à se développer. La leçon qu'il convient de tirer de ce constat, est qu'il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour se développer.



Ce que possédaient les peuples européens bénéficiaires de l'aide Marshall et que ne maîtrisent pas les Africains, ni les Arabes, et les musulmans en général, c'est la rationalité sous ses trois formes : la rationalité théorique, la rationalité critique, la rationalité autocritique... Tout découle de cette dimension qui concerne donc une façon de penser et d'agir. Seul un système éducatif digne de ce nom serait en mesure de faire évoluer les mentalités dans le sens souhaitable.

**

L'aide au développement qui consisterait à donner de l'argent aux pays du Sud a fait la preuve de son inefficacité. Celle-ci est due, notamment, à la corruption et à des pesanteurs psychologiques et sociologiques. Si l'on veut que le Sahel cesse d'être une zone de non droit et de misère, il conviendrait de réaliser des projets précis avec les responsables de ces pays et surtout avec les peuples concernés. Par la conduite et la réalisation de projets contribuant au développement, on ferait de la formation au profit de ces populations afin qu'elles puissent accéder, à moyen terme, à l'autonomie dans les domaines de l'agriculture et de la technologie adaptée aux réalités du terrain.

Si l'on n'agit pas de la sorte, le Sahel, mais aussi la plus grande partie de l'Afrique – y compris le Nord du continent – seront une vaste zone de misère, de désolation, de guerres civiles et d'exodes dont les conséquences négatives dérouteront leurs effets en Europe.

Éléments de bibliographie

Conseil de l'Union européenne : *Pacte européen sur l'immigration et l'asile*, 24 septembre 2008 (<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%2013440%202008%20INIT>).

FRONTEX, *European Border and Coast Guard Agency* (<http://frontex.europa.eu>).

Ministère des Affaires étrangères : « Appui à la coopération transfrontalière au Sahel – Le projet ACTS » (www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/ACTS_infographie_DEF_cle0d9298.pdf).

NIC : *Global Trends, Paradox of Progress*, janvier 2017 (www.dni.gov/files/documents/nic/GT-Full-Report.pdf).

OCDE : *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction* ; mars 2012 (www.oecd.org/fr/env/indicateurs-modelisation-perspectives/49845035.pdf).

Office of the Press Secretary : *Fact Sheet: Security Governance Initiative*, 6 août 2014 (<https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2014/08/06/fact-sheet-security-governance-initiative>).

Parlement européen : *Règlement (UE) n° 604/2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État-membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale introduite dans l'un des États-membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride (refonte)*, 26 juin 2013 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:180:0031:0059:FR:PDF>).

Potapov Peter, Hansen Matthew C., Laestadius Lars, Turubanova Svetlana, Yaroshenko Alexey, Thies Christoph, Smith Wynet, Zhuravleva Iлона, Komarova Anna, Minnemeyer Susan et Esipova Elena : « The last frontiers of wilderness: Tracking loss of intact forest landscapes from 2000 to 2013 » in *Science Advances*, vol. 3, n° 1, 13 janvier 2017 (<http://advances.sciencemag.org/content/3/1/e1600821>).